

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1164 décision n° 1164 du 19 novembre 1952

n° 1164

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 novembre 1952

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro
1 décembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Mme Sellas Alemayehou est engagée pour compter du 16 novembre 1952, à titre essentiellement précaire et révocable, en qualité de lingère auxiliaire au salaire mensuel de 6.500 francs exclusif de toutes indemnités, y compris celles accordées pour charges de famille. L'intéressée est affectée au Dispensaire Andrieu, en remplacement de Mlle Colette Omar licenciée.